

# BULLETIN FÉDÉRAL

Fédération

**SANTÉ**  
ACTION SOCIALE



Infos actualités fédérales  
sur site Internet : [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)  
E-mail : [com@sante.cgt.fr](mailto:com@sante.cgt.fr)

NUMÉRO **2020/15**  
Luniv 21 septembre 2020

## SOMMAIRE

- |                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| ✓ Appel du CNF                   | p.2 |
| ✓ Info sur les calendriers 2021  | p.3 |
| ✓ Calendrier Formation syndicale | p.4 |

## UNE SOLUTION : DES EMPLOIS, DES EMPLOIS, DES EMPLOIS...

Nous ne pouvons que rester très critique sur les dernières annonces du Premier ministre. Ce ne sont pas de contrôleurs dans les ARS et à l'Assurance Maladie dont nous avons besoin, mais de personnels pour ouvrir rapidement des lits de réanimation dans les hôpitaux.

Il s'agit là d'une nouvelle illustration d'une orientation axée autour du contrôle et de la restriction des libertés, alors que notre problème principal, pour gérer l'épidémie avec un nombre de malades graves qui augmente sont les capacités hospitalières.

Or, nous sommes en situation de tension, car nous sommes revenus au monde d'avant !

Il est évident que dans ces conditions de fonctionnement à flux tendu, avec une activité dense, car il a fallu rattraper le retard pris lors du pic de l'épidémie, les quelques dizaines de malades de la COVID-19 supplémentaires engendrent une situation de crise.

Il est donc essentiel de répondre dès maintenant à cette exigence d'augmentation capacitaire, seule mesure qui nous permettra d'éviter une situation de rupture, comme en mars et avril, qui a été à l'origine d'une surmortalité évitable pour les patients placés en service de réanimation.

**POUR DIRE STOP AU MONDE D'AVANT :  
TOUS ENSEMBLE LE 15 OCTOBRE**



**N° 2020/15 - Lundi 21 septembre 2020**

**Fédération Santé  
Action Sociale**

**263, rue de Paris - case 538 -  
93515 Montreuil CEDEX**

Directrice de Publication :  
Amélie VASSIVIÈRE

**Imprimé par nos soins**

Périodicité : bimensuelle

N° commission paritaire : 0924 \$ 06 134



# APPEL DU COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL DES 10 & 11 SEPTEMBRE 2020

**C'est dans un contexte politique violent et une crise sanitaire sans précédent pour les salarié·e·s, les agent·e·s et les retraité·e·s de notre champ que le CNF s'est réuni les 10 et 11 septembre 2020. Face à ce gouvernement qui n'a pas cessé ses attaques contre les droits du monde du travail et les libertés, la CGT continue à impulser et de rassembler sur le terrain les salarié·e·s pour construire les luttes et le rapport de force nécessaire pour une société plus juste et solidaire.**

Suite à la consultation de nos bases, une très large majorité a refusé la signature du protocole d'accord sur « Carrières et Rémunération » des personnels non médicaux, issu du Ségur de la Santé, qui est en deçà des enjeux et des nécessités revendicatives pour notre champ. La colère, légitime, exprimée ces dernières années par les professionnels n'est toujours pas entendue par le gouvernement et encore moins par le Ministre des Solidarités et de la Santé.

Le Comité National Fédéral dénonce les politiques d'austérité libérales qui sont dévastatrices pour les établissements de nos secteurs du sanitaire, médico-social et social, la fonction publique et notre système de Santé et de Protection Sociale. Pendant que les personnels continuent de résister, de s'épuiser, le « plan Ma Santé 2022 » se met en place. Malgré les annonces faites suite à ce Ségur, la même logique de démantèlement des services, des fermetures de lits et d'établissements perdurent. Quelques exemples récents illustrent cette politique de casse, comme la fermeture des SMUR de Lens, de St Omer, Boulogne sur Mer. Ces situations engendrent délibérément l'éloignement de la population à l'accès à des structures de soins d'urgence dans la proximité avec un risque de mise en danger pour celle-ci.

Si l'augmentation de 183 euros est bien accueillie par les bas salaires et selon les métiers, le CNF dénonce une hausse en demi-teinte loin, très loin de notre revendication de 300 euros pour tous les professionnels. Le CNF appelle l'ensemble de ses syndicats à informer les salarié·e·s des mesures régressives cachées derrière cette augmentation (par exemple : pas d'augmentation significative des effectifs, dégradation des conditions de travail, annualisation, perte des 12 heures de repos, etc...).

La transposition du Ségur de la Santé dans le secteur privé, FHP, vient de débuter. Il en est de même pour le secteur associatif (CCNT 1951). La proposition du patronat du secteur marchand est de 160 euros sans, aucune contrepartie pour le moment, contrairement au secteur public. Notre organisation reste prudente puisque ce secteur a déjà subi les attaques permanentes par ce même patronat.

Les grands oubliés de notre champ restent : la psychiatrie, le social et une partie du médico-social. Cela démontre l'insuffisance d'intérêt du gouvernement pour les structures qui assurent l'accompagnement et le soin pour les personnes les plus fragiles au sein de notre société. Le CNF rappelle que

les retraité·e·s de nos secteurs d'activités ne doivent pas être, elles et eux aussi, parmi les oublié·e·s, et le nécessaire retour à une péréquation des retraites doit se faire en faisant évoluer les pensions à celle des salaires, cela est plus que jamais nécessaire.

Contrairement aux effets d'annonces du président de la République, les « jours d'après » sont pires que les jours d'avant.

Nous pouvons aussi constater que les luttes menées avec détermination par la CGT au niveau local, dans les établissements et les territoires, permettent de gagner sur nos revendications. L'exemplaire lutte menée par la CGT et les personnels qui ont su fédérer des acteurs politiques, des collectifs et la population, ont permis la réouverture la nuit des urgences de Sisteron, c'est un exemple récent parmi tant d'autres.

Il y a un risque que les revendications des organisations syndicales des personnels soient réduites à peu de choses si nous n'élevons pas le rapport de force pour faire reculer ce gouvernement, notamment dans le cadre du Futur Projet de Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale et sur sa politique nationale en matière de Santé et d'Action Sociale.

Le CNF appelle, dès demain, à réunir les syndiqué·e·s, les syndicats dans les territoires pour décider de nos formes d'actions et impliquer toutes et tous à une très large mobilisation le 17 septembre 2020 et également le 15 octobre 2020 sur Paris ou dans les territoires, pour une action spécifique à notre champ professionnel. Le 15 octobre prochain ne doit pas être « une seule journée d'action » mais le point de départ de nombreuses luttes d'envergure nationale, réunissant tous les personnels hospitaliers, médico-sociaux et sociaux, pour porter avec elles et eux nos revendications et propositions CGT. Le CNF appelle à une vaste consultation dans les services et établissements pour identifier précisément les carences en personnel afin d'organiser une remontée précise des besoins en recrutement auprès du ministère des Solidarités et de la Santé ; pour se faire il sera nécessaire d'organiser un tour de France revendicatif, type marche de l'emploi.

Le CNF ne perd pas de vue que le projet de réforme régressif des retraites du gouvernement, mis en suspend sous la pression des luttes, de la rue, à la demande des organisations syndicales, risque de refaire surface les prochains mois.



# LES CALENDRIERS 2021 SONT DISPONIBLES !

La Fédération met à disposition des syndicats et USD un fichier "calendrier 2021".

Vous trouverez dans cet article toutes les informations nécessaires pour faire réaliser localement vos calendriers.

Le fichier dit "imprimeur", téléchargeable à l'adresse suivante (<http://www.sante.cgt.fr/Les-caendriers-2021-sont-disponibles>) est à fournir à votre prestataire avec les notions de commande suivantes :

- 1 modèle
- Format 70 x 155 mm (plié à la française)
- Format 345 x 155 mm (ouvert)
- Impression offset (ou numérique en fonction des quantités) quadri R°V°
- Sur papier couché satin 200g
- Vernis acrylique satin R°V° (pas de vernis si impression numérique) , avec réserve sur dernière page au dos une fois plié (pas obligatoire car coût d'une forme à créer)
- Rainage + pliage accordéon 4 plis
- Conditionnement selon vos demande

Nous invitons les USD à prendre contact avec leurs syndicats pour faire une commande globale, permettant de réduire ainsi les coûts d'impression auprès du prestataire choisi.

Si besoin, le fichier dit "natif" peut vous être transmis. Pour cela, adressez votre demande à [com@sante.cgt.fr](mailto:com@sante.cgt.fr). (Il se peut que vous ne puissiez pas l'ouvrir mais votre imprimeur lui le pourra, il dispose du logiciel nécessaire. Vous pourrez ainsi demander des modifications de logo, de coordonnées... Attention, cela entrainera peut-être un surcoût de création de la part de votre prestataire.)

AOÛT 2021	SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2021	JANVIER 2022	DEPART ANNEE ANTERIEURE	DROTS ANNUELS	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL	
M 1	M 1	M 1	M 1	M 1	M 1																
L 2	L 2	L 2	L 2	L 2	L 2																
M 3	V 3	M 3	M 3	V 3	L 3																
M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4																
J 5	M 5	M 5	V 5	M 5	M 5																
V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6																
S 7	M 7	J 7	M 7	M 7	V 7																
M 8	M 8	M 8	M 8	M 8	M 8																
L 9	J 9	M 9	S 9	J 9	M 9																
M 10	V 10	M 10	M 10	V 10	L 10																
M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11																
J 12	M 12	M 12	V 12	M 12	M 12																
V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13																
S 14	M 14	J 14	M 14	M 14	V 14																
M 15	M 15	M 15	M 15	M 15	M 15																
L 16	J 16	M 16	S 16	J 16	M 16																
M 17	V 17	M 17	M 17	V 17	L 17																
M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18																
J 19	M 19	M 19	V 19	M 19	M 19																
V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20																
S 21	M 21	J 21	M 21	M 21	V 21																
M 22	M 22	M 22	M 22	M 22	M 22																
L 23	J 23	M 23	S 23	J 23	M 23																
M 24	V 24	M 24	M 24	V 24	L 24																
M 25	S 25	L 25	J 25	S 25	M 25																
J 26	M 26	M 26	V 26	M 26	M 26																
V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27																
S 28	M 28	J 28	M 28	M 28	V 28																
M 29	M 29	M 29	M 29	M 29	M 29																
L 30	J 30	M 30	S 30	J 30	M 30																
M 31	V 31	M 31	M 31	V 31	L 31																



# PLAN DE FORMATION 2020

## DE LA FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET ACTION SOCIALE CGT

Sem.	Dates de stage	Durée	Dénomination des stages et JE	Public visé	Pré-requis	Lieux	Organisateurs
42	12 au 16/10 2020	5 j	OQVS RENFORCER LA CGT <b>ANNULÉ</b>	Coord Régionaux, SG d'USD, SG de syndicat	Avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
42	12 au 16/10 2020 (en remplacement stage OQVS)	5 j	Dirigeants SG de syndicats	stagiaires de MARS 2020	Avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
44	26 au 30/10 2020	5 j	Animateur à la Vie Syndicale	Secrétaire à l'Orga dans les USD	Avoir suivi une formation de niveau 1	Courcelle	ORGA
49	30/11 au 02/12 2020	3 j	Dirigeant CEF	Membres de la Direction Fdale (CEF/CFC)	Avoir suivi une formation de niveau 1	Montreuil	
49	02 au 04/12 2020	3 j	CSE	Membres des CSE, SG d'USD	Avoir suivi une formation de niveau 1		UFSP

**Pour retrouver les modalités d'inscriptions et les demandes de congé de formation :**

<http://www.sante.cgt.fr/Plan-de-formation-2020>